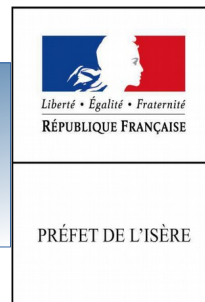


COMMUNIQUE de PRESSE



Grenoble, le 22 décembre 2016

Opération Fêtes de Fin d'Année (OFA) Les services de l'État renforcent leurs contrôles.

Les fêtes de fin d'année génèrent une activité commerciale intense, et représentent un enjeu de consommation important.

Les services de la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) sont mobilisés afin d'assurer la protection des consommateurs.

Dans le cadre de l'opération fêtes de fin d'année (OFA) de nombreux contrôles sont effectués durant cette période festive.

Ils s'effectuent principalement dans les galeries marchandes et sur les marchés de Noël.

Bien que ces contrôles ciblent prioritairement les métiers de bouches et les produits alimentaires festifs (gibiers, foie gras, poissons, coquillages ...), les abattoirs de volailles et de palmipèdes gras font également l'objet d'inspections afin de vérifier les règles d'hygiène et de protection animale.

Par ailleurs, guirlandes, décorations de Noël et jouets font l'objet d'une attention particulière au regard notamment du respect des règles de sécurité et d'information des consommateurs.

A l'issue de cette période de fin d'année, d'autres contrôles relatifs aux conditions de vente des produits et articles restant en stock seront effectués.

Ils concerneront principalement les dates limites de consommation ainsi que la réglementation relative aux offres et promotion.

Plus d'informations :

Conseils de la DGCCRF:

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/fetes-fin-dannee-2016-conseils-dgccrf>

Alim'Agri :

<http://agriculture.gouv.fr/fetes-de-fin-dannee-les-services-sanitaires-renforcent-leurs-contrôles-des-denrees-alimentaires-0>

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38